



SUCRERIES-ÉCOLES

Pour encourager notre industrie nationale du sucre et du sirop d'érable et en provoquer tout le développement qu'elle mérite, surtout en ce temps de crise sucrière, l'hon. J.-Ed. Caron, Ministre de l'Agriculture, a ouvert trois sucreries-écoles, dans lesquelles on enseignera les meilleures méthodes de fabrication du sucre et du sirop d'érable et tout ce qui se rapporte à la mise de ces produits sur le marché. Ces trois sucreries-écoles sont situées à Beauceville, comté de Beauce, à Ste-Louise, comté de L'Islet et à La Minerve, comté de Labelle. La sucrerie de Beauceville, dirigée par M. Bolduc, pourra recevoir, à la fois, environ 6 élèves; celle de la Minerve, dirigée par M. Lefebvre, pourra recevoir 4 ou 5 élèves et celle de Ste-Louise, sous la direction de M. Dupuis, pourra loger une dizaine d'élèves. Les jeunes gens qui désirent suivre les cours qui vont se donner très prochainement, pendant la saison du sucre, doivent se hâter de donner leur nom et adresse à l'honorable ministre de l'Agriculture, à Québec, car, comme on vient de le dire, le nombre des élèves qui seront admis à ces sucreries-écoles est très limité.

Entrée: n'importe quand pendant la saison du sucre. Les aspirants doivent s'adresser au régisseur de la sucrerie où ils désirent aller.

Ils peuvent rester à la sucrerie le nombre de jours suffisants pour leur permettre de se familiariser complètement avec la fabrication des produits de l'érable. Les dépenses de voyage sont aux frais de l'élève mais il est pensionné gratuitement pendant son séjour à la sucrerie-école.

1-6

"LE BULLETIN DES AGRICULTEURS"

ORGANE DE

**La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec
et des sociétés coopératives agricoles affiliées.**

Journal hebdomadaire entièrement consacré à l'avancement de la coopération
agricole et de l'agriculture dans la province de Québec.

**REVUE DU MARCHÉ — COOPERATION — CULTURE PRATIQUE —
ELEVAGE — INDUSTRIE LAITIERE — AVICULTURE —
APICULTURE — ACTUALITES AGRICOLES**

DIRECTION ET ADMINISTRATION: 63, rue William, MONTREAL

Adresser toute correspondance au " Directeur du Bulletin "

ABONNEMENT

Sociétaires de la Coopérative des Fromagers et des coopératives agricoles affiliées..... \$0.50 par an.
Non Sociétaires..... 1.50 " "

TARIF DES ANNONCES :

Pour $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ ou 1 page: demander conditions au " Directeur ". Pour petites annonces: 50c pour
chaque insertion de 25 mots ou moins; 1 cent par mot additionnel.

Toute annonce sujette à l'appréciation du " Directeur ".

Vol. 4

Montréal, le 8 Mars 1919

No 9

SOMMAIRE

	PAGES
Marché.....	2-3
Editorial— <i>Qui peut être membre de la coopérative des Fromagers ?</i>	
AUG. TRUDEL.....	4
La campagne de souscription— <i>Nouvelles de la région du Lac St-Jean et de Chicoutimi, COOPÉRATEUR.....</i>	5
Industrie laitière— <i>Préparatifs pour la saison de fabrication, E. BOURBEAU..</i>	6
Apiculture— <i>Activités féminines rurales—Un bel exemple, MDE. A. DESILETS</i>	7
La Basse Cour— <i>Le choix d'une race de volailles pour la ferme, RAOUL DUMAINE</i>	8
Causerie Agricole— <i>L'exposition d'hiver de Guelph. FERD. LAROSE.....</i>	9
Propos agricoles— <i>Comment établir ce diagnostic ? A. LÉTOURNEAU.....</i>	10-11
Ce qu'on dit dans la presse agricole— <i>De l'ouvrage pour les organisations agricoles,.....</i>	12
Notes, petites annonces, etc.....	13

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.
Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

Semaine du 8 Mars

BEURRE

No. 1.....	52c
No. 2.....	51c

Marché très ferme et à la hausse.

OEUFS

Strictement frais.....	43c
No 1.....	40c

Marché stationnaire.

SIROP D'ERABLE

En canistres de $\frac{1}{2}$ ou 1 gallon impérial:

No 1.....	\$1.75
No 2.....	1.65
No 3.....	1.35

En canistres ou barils de 5 gallons ou plus:

No 1.....	\$1.55
No 2.....	1.45
No 3.....	1.35

SUCRE D'ERABLE

Aucune demande pour le sucre. Marché à la baisse.

MIEL

Aucune demande pour ce produit. Il est même difficile d'en déterminer la valeur.

FEVES

Blanches No 1 (triées à la main).....	.6c la livre
" No 2.....	.5c la livre
" No 3.....	.3½c la livre

Jaunes et autres variétés.....	5c la livre
" " " No 2.....	4c la livre
" " " No 3.....	3c la livre

Marché stationnaire sauf pour celles de qualité secondaire pour lesquelles la demande est nulle.

LAINES

Lavée No 1.....	60c la livre
" No 2.....	59c la livre
" No 3.....	57c la livre
Non lavée No 1.....	40c la livre
" No 2.....	39c la livre
".....	37c la livre

Le marché est plus ferme. Quelques demandes ont produit leur effet sur le marché.

VOLAILLES ABATTUES

POULETS

POULES

Extra choix.....	39c	No 1.....	32c
Choix.....	37c	No 2.....	30c
No 1.....	35c	No 3.....	26c
No 2.....	32c	Rebuts.....	21c
No 3.....	29c	Coqs.....	19c
Rebuts.....	19c		

OIES

No 1.....	27c
No 2.....	26c
No 3.....	25c

Marché ferme.

VOLAILLES VIVANTES

Poules No 1.....	38c
" ".....	36c
" ".....	32c

Marché ferme.

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.
Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

PIGEONS VIVANTS

Le couple.....35c

LAPINS VIVANTS

Lapins.....\$1.00 à \$1.50 le couple

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT

No 1.....23½c

No 2.....21½c

No 3.....20c

No 4.....17c

Marché fermé.

PORCS ABATTUS

Frais:—Pesant de 90 à 140 lbs.21½c

Gelés— " " 90 à 140 lbs.....20c

Marché ferme.

AGNEAUX ABATTUS

Agneaux No 1.....21c

" No 2.....19c

" No 3.....16c

" No 4.....11c

Marché ferme.

Moutons No 1.....13c

" No 2.....10½c

" No 3.....8½c

" No 4.....6c

Marché stationnaire. La demande est nulle.

PEAUX

Peaux de vaches:—

Pesant moins de 50 lbs.....18c

" de 50 à 65 lbs.....17c

" de 65 lbs et plus.....16c

Peaux de moutons.....\$1.75 à \$2.25 chacune

Peaux de veaux de champs.....20c la livre

" " " " de lait.....40c la livre

Peaux de chevaux \$6.00 à \$7.50 chacune, suivant la grandeur.

Marché ferme.

ANIMAUX VIVANTS

vneus par chars complets seulement.

BOUVILLONS (steers)

Choix.....12c

No 1.....10c

No 2.....9c

No 3.....8½c

No 4.....6½c

TAURES

No 1.....9½c

No 2.....8½c

No 3.....7½c

No 4.....6c

Bœuf d'un an et demi ou tauraille.....5½c

TAUREAUX

No 1.....9c

No 2.....7½c

No 3.....6½c

Marché ferme et à la hausse.

De ce temps-ci, il est préférable d'adresser les animaux vivants à " Coopérative des Fromagers " Montreal Stock Yards, Pointe St-Charles, Montréal.

VACHES

No 1.....9c

No 2.....8c

No 3.....7c

No 4.....5½c

No 5 (très maigre).....5c

Veaux de champ.....5 à 7c

JEUNES PORCS VIVANTS

No 1, 140 à 250 lbs.....18½c

No 2, plus de 250 lbs.....17½c

No 3, moins de 140 lbs.....16½c

Truies.....15½c

Vieux porcs.....13½c



EDITORIAL

Qui peut être membre de la Coopérative des Fromagers ?

L'appel de la Coopérative des Fromagers reçoit le plus chaleureux accueil, non seulement chez la classe agricole, mais également chez les autres classes de la Société. En effet parmi les souscriptions qui arrivent quotidiennement, l'on en relève un grand nombre qui viennent de professionnels, de marchands, d'industriels, etc., etc. Cela nous amène aujourd'hui à bien définir la situation, afin qu'il ne surgisse pas de malentendus plus tard entre la Société et ces nouveaux sociétaires.

La Coopérative des Fromagers est essentiellement une institution agricole qui est actuellement et qui doit rester sous le contrôle exclusif des cultivateurs. C'est pourquoi dans la campagne qu'elle vient d'entreprendre pour augmenter son capital, elle s'adresse avant tout aux cultivateurs et c'est sur eux qu'elle compte pour atteindre son objectif. Mais toute exclusive qu'elle soit, la Coopérative des Fromagers sera toujours honorée de compter au nombre de ses sociétaires, des personnes qui appartiennent aux professions libérales ou qui sont dans le commerce et l'industrie. Car souvent il n'est pas dans une paroisse de personne plus renseignée sur ce qui a trait à l'agriculture que le Curé, le médecin, le notaire, le marchand, d'ami plus désintéressé de la cause agricole, prenant l'initiative de toute organisation sérieuse, et souvent contribuant et de son influence et de sa bourse, au succès de l'entreprise d'autant que ces citoyens sont souvent eux-mêmes producteurs. De ceux-ci la Coopérative des Fromagers n'en peut trop compter au nombre de ses sociétaires et leur souscription, minime ou importante, sera toujours accueillie avec empressement et gratitude.

Autant la Coopérative des Fromagers sera honorée de ces souscriptions, autant elle rejettera imperturbablement celles qui viennent de gens qui veulent spéculer sur leur titre de membre de la Société. La qualité de sociétaire confère le droit de faire vendre ses produits par l'entremise de la Société. Or quelques-uns se sont imaginé de souscrire des actions afin de pouvoir, dans un moment d'embaras, confier à la Société la vente de produits qu'ils auraient achetés des cultivateurs pour leur propre bénéfice. Vaut autant savoir immédiatement à quoi s'en tenir: La Société ne peut accepter de souscriptions dans ces conditions.

Ce n'est peut-être pas le moyen de trouver au plus tôt la somme de \$500,000 qu'elle ambitionne. Mais elle est liée par son caractère d'institution essentiellement agricole et coopérative. Si la Société était dans la situation d'une maison de commerce ordinaire, elle n'aurait pour trouver le capital nécessaire, qu'à s'adresser aux capitalistes de profession, et le montant requis serait vite couvert, étant donné les avantages qu'elle offre. S'il ne s'agissait d'autre part que de faire des affaires, elle n'aurait certainement pas organisé tout ce système de classification et de vente; elle achèterait les produits indifféremment des commerçants et des producteurs et elle les vendrait pour son bénéfice et celui de ses bailleurs de fonds.

Toute autre est la situation. La Coopérative des Fromagers est fondée pour faire les affaires des producteurs agricoles, ou des institutions qui représentent les producteurs ou encore de ceux qui sont intéressés en quelque façon dans la production agricole. Aussi a-t-elle sagement édicté le règlement suivant concernant la qualité des sociétaires:

ARTICLE I — " Les sociétaires devront être recrutés principalement parmi les " cultivateurs de la province de Québec, les sociétés coopératives agricoles, les sociétés " d'agriculture, les cercles agricoles, et en général parmi les sociétés et particuliers direc- " tement intéressés dans l'exploitation d'une industrie agricole dans la province " de Québec.

" Nul ne pourra être admis comme sociétaire s'il n'a été préalablement accepté " par le bureau de direction."

ARTICLE IV — " Le bureau de direction aura le droit d'annuler le certificat d'action " de tout sociétaire qui sera reconnu hostile à la Société ou qui aura travaillé contre ses inté- " rêts, et de rayer le détenteur de tel certificat de la liste des sociétaires sur remboursement " de la somme par lui versée sur son action ou ses actions, sans qu'il puisse prétendre à " aucune part des bénéfices accumulés de la Société."

Ces explications sont claires, ce nous semble. Nous espérons qu'elles seront comprises de tous ceux qui seraient tentés de donner leur souscription pour un motif tout autre que le bon.

AUGUSTE TRUDEL.

La Campagne de Souscription

Nouvelles de la région du Lac St-Jean et de Chicoutimi

Avec plaisir nous ajoutons quelques détails supplémentaires à ce que nous avons déjà dit de l'organisation, en cette région, de la campagne de souscription au capital de la Coopérative des Fromagers. Car les rapports plus détaillés que nous venons de recevoir sont des plus intéressants.

Il y eut des assemblées à Hébertville, à St-Félicien et à St-Prime, comme nous le disions la semaine dernière; mais en outre dans les jours suivants, à Chambord, à St-Jérôme, à Jonquières et à Chicoutimi. En chaque endroit, sauf à une ou deux exceptions près, au-delà de cent cultivateurs s'étaient réunis pour entendre les représentants de la Coopérative des Fromagers exposer son programme et traiter aussi bien de coopération et d'organisation agricole.

L'accueil le plus sympathique leur fut accordé, car il est remarquable que la Coopérative des Fromagers est hautement estimée des cultivateurs. Mais évidemment une institution, pas plus la Coopérative des Fromagers que d'autres, ne peut avoir en tous lieux que des amis. Mais il fait plaisir de reconnaître qu'amis ou non, tous eurent pour les représentants de la Société des égards qu'ils apprécièrent hautement.

L'on ne pouvait malheureusement que passer, pour ainsi dire, en chaque endroit. Tout de même en moins d'une semaine, l'on réussit à faire souscrire des actions pour une somme de \$3,000. C'est déjà un beau début, beau surtout par les espérances qu'il donne pour l'avenir. En effet le travail si bien commencé sera continué. Il a été confié à des personnes qui, nous en sommes sûrs, ont toute la confiance des cultivateurs de la région: ce sont MM. Pitre Gaudrault, Frank Grimard et Théodore Dufour. Ils seront les représentants officiels de la Société pour recueillir les souscriptions d'actions et les abonnements au Bulletin des Agriculteurs.

Cette campagne de souscription devrait être d'autant plus fructueuse en cette région que c'est celle où l'on semble désirer le plus ardemment de la bonne organisation agricole. Jusqu'ici l'on n'a fait de la coopération que presque exclusivement dans la vente du beurre

et du fromage. L'entreprise de la Coopérative des Fromagers a en outre démontré aux cultivateurs l'automne dernier, que la coopération n'est pas moins efficace pour le commerce des animaux de boucherie. Plusieurs cultivateurs qui ont fait l'essai n'ont pas manqué d'en exprimer toute leur satisfaction. Et combien d'autres choses encore laissent à désirer parce que les cultivateurs n'ont pas les institutions dont ils ont besoin. L'on voudrait donc développer les sociétés coopératives locales qui fonctionnent régulièrement, réorganiser celles qui se sont un peu laissées déchoir, en fonder de nouvelles, etc.

L'on parle encore de l'établissement d'abattoirs régionaux. Plusieurs localités dans la région font valoir leurs titres à semblable établissement. La ville de Chicoutimi met de l'avant qu'à part l'avantage d'être au centre d'une région de production très prospère, elle a un marché de consommation locale très avantageux. St-Félicien, St-Jérôme, Roberval et Hébertville n'ont pas de moins bonnes raisons qui militent en leur faveur.

Mais quoiqu'il en soit, à qui s'adressera-t-on logiquement pour prendre la direction de semblables entreprises? Evidemment à une institution qui a l'expérience du métier, qui donne toutes les meilleures garanties possibles qu'elle pourra en assurer le succès. L'on ne pourra soutenir sérieusement, ce nous semble, qu'il y a institution plus qualifiée que la Coopérative des Fromagers à diriger pareille entreprise. Et cela entre précisément dans le cadre du programme qu'elle s'est tracé. Le développement des sociétés coopératives, l'établissement d'abattoirs régionaux, ce sont précisément les principaux articles de son programme.

C'est afin de travailler le plus tôt possible à leur exécution qu'elle demande aux cultivateurs de la province de Québec de porter son capital à \$500,000. Ceux de la région du Lac St-Jean et de Chicoutimi devraient y contribuer d'autant plus largement qu'ils sont dans une situation pour en retirer avant tous autres des bénéfices.



Préparatifs pour la saison de fabrication

La saison de fabrication du beurre et du fromage ne tardera pas beaucoup maintenant. Je suis même persuadé que chacun a déjà commencé à faire des projets pour cette nouvelle saison que l'on s'efforcera de rendre aussi fructueuse que possible.

Pour faciliter la besogne et assurer le succès il faut bien se préparer. La première chose à faire est de mettre la fabrique en bonne condition avant de commencer les opérations. Donc, au moins 8 jours avant l'ouverture de la fabrique, le fabriquant devra se rendre sur les lieux pour s'assurer si tout fonctionne bien, réparer ou renouveler ce qui fait défaut afin que, lors de l'ouverture de la fabrique, il n'ait pas à s'occuper d'autres choses que de la fabrication.

Ce travail devra commencer par l'examen de la chaudière à vapeur et de l'engin, qui sont des parties essentielles de l'outillage. En effet il faut que la chaudière à vapeur et l'engin soient en bonne condition pour assurer la régularité de la marche ainsi qu'une fabrication économique.

La question économique est d'autant plus importante que le coût du combustible est maintenant très élevé. S'il y a un endroit, dans une fabrique, où il y a du "coulage," c'est bien dans la chambre où se trouve la chaudière à vapeur. Ce "coulage" ou perte tient à plusieurs causes, mais je ne parlerai que de celles qui peuvent être évitées en mettant la chaudière et le tuyottage qui en fait partie en bonne condition.

Ces causes sont: murs de brique trop légers, lesquels sont exposés à craquer sous la chaleur intense qui se développe dans le foyer, fissures dans les portes ou autres endroits permettant l'introduction de l'air, soit dans le foyer; ce qui a pour effet de refroidir les gaz qui seront exposés à s'échapper sans être complètement consumés, soit encore dans la cheminée; ce qui diminuera le tirage. D'après une enquête faite aux Etats-Unis, (Dept. de l'Agriculture, Bulletin No 747) on estime à 20% la perte de la chaleur occasionnée par l'excès d'air passant à travers les grilles et les fissures de la maçonnerie qui entourent la chaudière.

Une autre cause de perte se rencontre dans les fuites des conduites de vapeur, valves, joints, etc. Pour bien se rendre compte de ces pertes il suffit de savoir que, par une ouverture d'un centième de pouce de diamètre, il s'échapperait, à une pression de 75 livres, pendant l'espace de 310 jours, à 10 heures par jour, une valeur de \$53.00, le charbon étant estimé à \$5.00 la tonne (Bulletin 747).

Aussitôt que tout fonctionnera bien et qu'il y aura de la vapeur, il faut faire un nettoyage à fond de la fabrique et le terminer par une bonne désinfection, mettre un peu de peinture sur les presses, les bassins, etc., ce qui coûte peu et aide à tenir une fabrique propre et attrayante. J'ajouterais que c'est plus facile de recevoir du bon lait quand la fabrique est tenue proprement parce que prêcher par l'exemple est encore ce qui est le plus efficace. Vous ne réussirez jamais à convaincre vos patrons qu'il est nécessaire de fournir du lait propre pour faire de bons produits, si la fabrique n'est pas tenue elle-même scrupuleusement propre. Du reste, dans une fabrique bien tenue, il se fait généralement des produits de bonne qualité et de bonne apparence.

Il faudra non seulement s'assurer que la fabrique et l'outillage soient en ordre, mais aussi à ce que l'outillage soit au complet. Un outillage complet comprendra un appareil pour préparer le ferment, un babcock, un acidimètre, ainsi qu'un appareil pour l'épreuve du caillé. Ces différents appareils vous permettront de faire la surveillance du lait que vous recevrez et vous aideront à vous rendre compte non seulement de l'état du lait que vous recevrez mais de votre travail. Et laissez-moi vous dire, en terminant, que je n'ai jamais rencontré de bons fabricants qui ne suivaient pas de très près, du commencement à la fin, les diverses phases de la fabrication.

O. BOURBEAU,

Inspecteur général des fromageries.



Activités féminines rurales

Un bel exemple

Dans la région du Saguenay, avant qu'il s'y formât un Cercle de Fermières, on ne savait que peu de choses des trésors de l'apiculture; les abeilles n'étaient connues que de nom.

A l'été de 1915, un membre du Cercle commença l'exploitation de deux ruches bien garnies d'abeilles italiennes, — les plus recommandables, — et fondait ainsi le premier rucher de mon pays natal. Placées dans un endroit idéal, parmi les trèfles et les fleurs sauvages, tout près d'un ruisseau clair, nos butineuses ne tardèrent pas à faire merveille. Et bientôt, notre jeune apicultrice fut heureuse de goûter et de faire goûter à ses amis du voisinage de beaux miels en gâteaux.

Aux premiers jours de juillet, les deux ruches-mères avaient donné chacune deux essaims qui furent, à leur tour, établis dans de belles ruches blanches préparées à les recevoir. A l'exemple de leurs devancières, ces nouvelles colonies firent bien leur devoir comme nous le verrons plus loin.

Or, les ruches de fondation ne s'en tinrent pas là. Outre les beaux gâteaux de miel et les forts essaims donnés au début de la miellée, elles ont produit quatre-vingt livres d'un miel délicieux, à tel point que notre jeune amie ne pouvait satisfaire à toutes les demandes. Et elle dut en vendre au prix énorme de une piastre la livre. On était au milieu d'août; il fallait maintenant laisser nos chères ouvrières préparer leur approvisionnement hivernal. Et les ruches furent mises en silos, pour toute la morte saison, avec 65 à 68 livres de nourriture excellente.

Après avoir hiverné sous la neige, en avril 1916, six colonies d'abeilles bien vivantes formaient le jeune rucher de notre Fermière et ses chances de succès étaient assurées. Aussi fondait-elle bien des espérances.

Durant cette deuxième année, les ruches donnèrent du miel en gâteaux d'abord, puis quatre d'entre elles essaimèrent une fois, alors que deux furent destinées uniquement à la production du miel. Depuis cette époque, les revenus se traduisirent par des profits nets et se firent de plus en plus considérables.

Cet exemple mérite d'être connu et d'être imité. car, au point de vue économique l'apiculture est sans contredit l'une des branches agricoles les plus payantes. Elle ne coûte presque rien. Au surplus, de nos jours le miel est en demande sur toutes les tables. Puis, il entre dans la préparation de quantité de remèdes. Il n'est pas jusqu'aux chanteurs qui le réclament. C'est, selon le mot de mon mari le remède à tous les maux, et, j'ai lu quelque part que "les peuples qui mangent du miel vivent heureux et longtemps."

Pour nous, que des soucis plus positifs préoccupent, la conduite d'un petit rucher amènera des revenus suffisants pour combler les petits déficits d'un budget domestique.

Encouragée comme elle l'est par le Ministère provincial de l'Agriculture, sagement enseignée et propagée par des experts, l'apiculture est en bonne voie de perfectionnement et garantit des progrès de plus en plus marqués pour l'avenir.

Il est donc à souhaiter que toutes les jeunes filles et jeunes dames ayant quelques loisirs, dans les villages comme à la campagne, aient leurs petits ruchers.

Mes amies, mettons-nous à l'œuvre! Procurons-nous quelques familles de ces ardentes travailleuses qui nous donneront largement leur miel, trésor pour nos cuisines, "adoucisant" pour nos maris et régal pour nos chers petits!...

MME A. DESILETS.



Le choix d'une race de volailles pour la ferme

Voilà donc la saison d'incubation qui approche de jour en jour: elle est même déjà commencée chez les spécialistes. Par contre, il est grandement temps pour les cultivateurs de prévoir où l'on prendra les œufs pour l'incubation du mois d'avril et, ce qui n'est pas moins important, c'est de savoir de quelle race de volailles viendront les œufs qui donneront la vie à ces petits êtres si charmants que sont les petits poussins.

Il serait sage, avant de faire l'achat d'une ou de plusieurs couvées d'œufs pour incubation à un prix assez élevé et même, parfois, à un prix trop élevé, de se demander ou de demander à quelqu'un d'expérimenté si la variété de volailles que nous nous proposons de faire incuber est bien la variété la plus profitable pour la ferme.

Je parle au point de vue pratique, pour la campagne surtout, mais aussi pour la ville ou pour les villages où l'on désire garder une variété de poule qui donnera des œufs en hiver et de la chair de choix en tout temps de l'année.

Il est des amateurs qui chérissent tout particulièrement une variété plutôt qu'une autre à cause, par exemple, de son plumage distingué, de sa forme rare, de sa couleur attrayante, ou encore de ses aptitudes sportives, et pour qui la production de la chair et des œufs est plutôt une chose secondaire. J'approuve leur idéal car ils prennent part, tout de même, à l'augmentation de la production avicole au pays, en faisant produire à leur race favorite les œufs et la chair nécessaires à la table de famille et peut-être aussi à la table de quelques voisins ou amis, ce qu'ils ne feraient pas avec une autre variété qui n'aurait pas la grâce de captiver leur attention.

Mais, au point de vue aviculture pratique je dis, avec documents à l'appui de mes paroles, que les variétés les plus recommandables sont la "Rhode Island" rouge à crête simple, la "Plymouth Rock" barrée et la "Wyandotte" blanche. Pourquoi ne pas dire aussi la "Rhode Island" à crête double, et la "Plymouth Rock" blanche ou fauve et la "Wyandotte" argentée, etc. Est-ce que ces variétés sont bien inférieures aux autres? Non; mais puisque nous devons faire de la sélection, c'est-à-dire choisir

les meilleures familles de pondeuses dans chaque race, il est très important de répandre dans la province les meilleurs sujets qui proviennent des meilleures lignées de pondeuses de chaque race.

Serait-il possible de faire une sélection juste et rigoureuse de plusieurs ou de toutes les variétés de volailles qui pourraient être recommandables? Non, la chose est impossible à un particulier et les gouvernements ou écoles d'agriculture n'osent même pas entreprendre un tel travail, étant certains à l'avance qu'une entreprise aussi étendue aurait des résultats peu pratiques tout en étant énormément dispendieuse.

Donc, mes amis, continuons de cultiver sur nos fermes les variétés de volailles déjà élevées et sélectionnées soit à la Ferme Expérimentale Centrale, à Ottawa ou à ses stations annexées de Cap-Rouge ou Ste-Anne de la Pocatière, ou encore à La Trappe d'Oka et à la Station Avicole de Princeville. Ces différentes races sont dites d'utilité, mot sur lequel on ne saurait jamais trop insister, et ces races sont bien acclimatées ici. Elles se développent rapidement, sont d'un poids convenable pour donner une bonne quantité de chair, qui est aussi de bonne qualité; et des œufs, durant toute l'année nous en aurons si nous savons en soigner les auteurs.

Le plus important c'est que l'on pourra, moyennant un prix abordable, se procurer aux basse-cours ci-dessus mentionnées des cochets venant de bonnes pondeuses, lesquels cochets transmettront à leurs descendantes les qualités de leurs mères à eux, ce que nous ne pouvons espérer avec des variétés non sélectionnées.

Conclusion: faisons couvrir des œufs de volailles déjà sélectionnées dans la province, car la sélection contribue plus que la race à l'augmentation de la production des œufs et les variétés les mieux sélectionnées que je connais sont, je le répète, et retenons bien les noms: les "Rhode Island" rouge à crête simple, les "Plymouth Rock" barrées et les "Wyandotte" blanches.

R. DUMAINE,
Aviculteur-Adjoint.

CAUSERIE AGRICOLE

L'Exposition d'hiver de Guelph

A chaque année il se tient à Guelph, Ontario, une exposition d'hiver presque exclusivement consacrée à l'élevage. Nous y avons remarqué, admiré et étudié de magnifiques types de vaches laitières Holstein, Ayrshire, et Jersey; de bovins de boucherie Hereford, Aberdeen-Angus et de Courtes Cornes; de chevaux de traits, Percheron, Clydesdale et Shire; des représentants de presque toutes les races de moutons, des pores superbes et surtout une basse-cour incomparable.

Les animaux de boucherie semblent avoir la préférence des éleveurs. Le peu de distance de Chicago où se tient annuellement une grande Exposition Internationale de chevaux de trait et d'animaux de boucherie exerce une influence marquée sur l'orientation de l'industrie agricole dans la région de Guelph. Cette Exposition excite beaucoup d'émulation parmi les éleveurs locaux qui y exposent leurs meilleurs sujets ainsi que parmi les étudiants de l'O.A.C. qui y prennent part à titre de juges. Cette année encore ils ont décroché les premiers prix dans le concours des jeunes juges.

Comme troupeau de basse-cour il est difficile de trouver, quant au nombre et à la qualité une collection plus parfaite de toutes les races existant au pays. Je ne connais rien de comparable si ce n'est l'Exposition Centrale d'Ottawa.

Les produits de la Grande Culture nous ont vivement intéressés quant à la qualité et à la manière étudiée de leur disposition.

Au point de vue organisation, l'Exposition de Guelph est remarquable. Purement et exclusivement agricole, tout le monde s'intéresse scrupuleusement aux exhibits sans être distraits par les malheureuses petites tentes ou attractions populaires de toutes sortes qui détournent trop souvent l'attention des badauds dans bon nombre de nos expositions. De l'agriculture et rien que de l'agriculture, voilà, semble-t-il, la devise des organisateurs et des intéressés.

L'on sent que l'exposant se rend parfaitement compte non seulement de la valeur intrinsèque de son produit, mais encore de bon coup d'œil

qu'offrent la propreté, la disposition, et la préparation des éléments d'une exposition. Il les suit, s'y attache au point de chercher noise à quiconque ne semble pas apprécier à sa juste valeur l'objet de son admiration et de sa satisfaction. C'est en effet l'amour du sol et de sa culture qui est la base et la condition " sine qua non " de tout succès en agriculture comme c'est, du reste, l'amour de sa tâche qui assure le succès de toute entreprise.

Les nombreux concours publics de jeunes juges,—clés et cultivateurs représentant les différents comtés de la province — dirigés par les professeurs du Collège offrent un élément très intéressant et des plus instructif pour les visiteurs.

Guelph est donc un centre très avantageux à visiter au point de vue de la grande culture, de l'élevage en général, et au point de vue de l'amélioration des animaux de boucherie et des volailles en particulier. Nous sommes donc heureux d'avoir eu l'occasion d'y puiser de précieux renseignements. A tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet nous réitérons nos plus sincères remerciements.

En somme ce voyage — nous voulons parler du voyage que firent l'automne dernier les élèves finissants de l'Institut Agricole d'Oka — nous a valu plus d'un cours. Il a fixé chez nous, par comparaison, une foule de notions qui autrement auraient gardé un caractère vague. L'enseignement agricole doit avoir un but éminemment pratique. C'est en examinant et en étudiant sur place les produits perfectionnés de l'industrie agricole dans des centres et sous l'influence de conditions différentes que nous acquerrons une science solide, précise, sérieuse.

De telles sorties élargissent nos conceptions, nous aident à acquérir une idée exacte des progrès réalisés ailleurs et par le fait même nous mettent en mesure de nous rendre bien compte de ce qu'il y a de bon comme de ce qui existe de défectueux chez nous. C'est un complément nécessaire de nos études universitaires et l'on ne saurait trop remercier ceux qui contribuent à nous favoriser de telles excursions à l'étranger.

FERDINAND LAROSE,
Institut Agricole d'Oka.



Comment établir ce diagnostic

Etat de la question.

Les hommes à chevaux savent combien il est difficile d'établir le diagnostic de la gestation chez les juments. La difficulté, on le conçoit, est d'autant plus grande qu'on examine la poulinière à une époque plus rapprochée de la fécondation. Personne ne constatera qu'il y a un grand intérêt à savoir au juste si nos juments sont pleines ou non. La chose a d'autant plus d'importance quand le propriétaire a payé cher pour la saillie — ce qui se voit, car il y a des éleveurs qui ont appris par expérience que ça payait de recourir au service d'un étalon de haute qualité.

Nous allons, en causant, passer en revue les signes les plus connus de la gestation, après quoi nous dirons un petit mot de certains procédés chimiques pour arriver à constater cet état physiologique.

Croyances et erreurs populaires.

Que l'on consulte sur les indices de la gestation les nombreux manuels hippiques ou que l'on cherche à se renseigner directement auprès des éleveurs, on constatera que les manuels abondent en recettes cocasses, analogues aux remèdes effarants de certaines bonnes femmes, et que les éleveurs surenchérisent en pratiques superstitieuses et en croyances erronées.

Nous avons, pour notre part, rencontré un éleveur de l'une des régions les plus prospères de la province qui nous a soutenu d'ur comme fer qu'un bon moyen est de verser de l'eau dans

les oreilles de la jument qu'on soupçonne d'être pleine; si elle l'est, prétendait ce têtard bonhomme, elle ne secoue que les oreilles et la tête, tandis que dans le cas contraire, elle secouera fortement tout son corps.

C'est incroyable, mais il y a des gens qui croient cela.

Evidemment c'est la plus "forte" celle-là! Il y en a qui sont moins saugrenues.

Notre lecteur se tromperait s'il concluait que nous tenons toutes ces pratiques pour idiotes et ridicules. Certaines sont pleines de la sagesse populaire qui vaut bien la sagesse des "gros livre." Nos cultivateurs sont doués d'un tel sens aigu d'observation qu'ils notent et comprennent ce qui passe par dessus le nez du plus profond des théoriciens. Un grand nombre de cultivateurs peuvent en "remontre" aux conférenciers. Quelques unes des croyances auxquelles nous faisons allusion plus haut ont quelquefois la vérité pour fondement, mais ce n'est pas de ces "tricks" dont nous voulons entretenir nos lecteurs.

Données fondamentales.

Lorsque, six à huit jours après un accouplement normal, on voit les chaleurs disparaître; lorsque la poulinière présentée de nouveau à l'étalon refuse de se laisser couvrir, on peut présumer qu'elle a conçu. Et naturellement cette présomption se fortifiera s'il s'écoule un mois, un mois et demi, sans qu'on voie reparaitre le moindre signe d'excitation génésique surtout

si la jument est "en ordre," bien nourrie et qu'elle soit féconde habituellement.

Mais la règle, comme toutes les règles, souffre des exceptions. Il n'est pas rare de voir les chaleurs disparaître sans retour chez les juments qui sont restées stériles malgré des accouplements répétés. D'autre part, on voit assez souvent des juments donner des signes de leur sexe et recevoir l'étalon sans difficulté, bien qu'elles soient pleines de plusieurs mois, alors qu'on peut à l'époque de leur mise-bas s'en rendre compte. Enfin il est des poulinières qui semblent jamais n'entrer en chaleur: on les force quelquefois à recevoir l'étalon, il est rare qu'elles soient fécondées en cet état mais il peut cependant arriver qu'elles le soient. Il est clair alors que pour elles le signe que nous venons d'expliquer n'a aucune valeur.

L'engraissement.

Beaucoup attachent une grande importance à la disposition à l'engraissement.

Est-ce bien exact ?

On sait par l'étude de la physiologie animale que l'état de gestation imprime un surcroît d'énergie tous les actes dits de plasticité.

D'un autre côté, l'augmentation de volume peut dépendre de tant de causes différentes, tout-à-fait étrangères à la présence du fœtus que ce signe n'a de valeur réelle que par les circonstances dans lesquelles il se produit. Ainsi, par exemple, si d'aventure on voit augmenter une jument dont le lait s'est tari, accidentellement ou parce qu'elle a cessé d'être nourrie, celle dont on a augmenté la ration ou changé à mieux le régime, il n'y aura alors rien à conclure. Il n'en serait pas de même si le même effet s'observe chez une bête qui a été saillie un mois ou deux auparavant sans que la nourriture ait été augmentée. Et si les chaleurs ne se sont pas montrées depuis lors on pourra en ce cas regarder la gestation comme au moins probable. Ces probabilités augmenteront et pourront atteindre presque à la certitude dès qu'il sera possible d'y joindre le symptôme du développement du ventre.

Augmentation de volume du ventre.

Dans les cas les plus nombreux, c'est à quatre mois chez la jument, que l'on peut constater une légère augmentation du volume du ventre. Ce signe est certainement très important. Lorsqu'il coïncide avec ceux que nous avons étudiés, il a une grande valeur pour le diagnostic.

Evidemment, ce développement abdominal peut être dû à certains états pathologiques mais

encore remarque-t-on que la forme même de ce développement n'est plus la même que celle que donne l'état de gestation. Cet accroissement est parfois très peu marqué, si peu que chez certaines juments, surtout chez les poulinières primipares (celles qui mettent bas pour la première fois) on peut facilement le méconnaître. Un auteur rapporte qu'il a vu présenter à l'étalon — parce que son ventre était si peu volumineux qu'on ne pouvait croire à une gestation — une jument primipare qui, un mois ou cinq semaines plus tard, mettait au monde une poulliche parfaitement à terme.

Ces cas sont rares objectera-t-on.

Assurément. Mais ils doivent être connus afin qu'on se mette en garde contre des possibles. Pour éviter ces erreurs, on fera bien de ne pas s'en tenir à la seule impression fournie par la vue. Nous croyons qu'une bonne chose est d'y joindre de quinze jours en quinze jours la mensuration (le mesurage) à l'aide d'un galon, qui peut accuser une augmentation de volume inappréciable à l'œil.

Autres indices.

Les éleveurs qui ont l'habitude d'observer leurs juments peuvent remarquer un changement dans les habitudes des femelles qui ont conçu. La femelle pleine s'isole en général, cherche la tranquillité, devient moins folâtre, etc. L'appétit augmente et pour cause.

Lorsque la gestation est suffisamment avancée, elle est révélée par le développement des mamelles, par les mouvements actifs du fœtus qui, tout le monde le sait, se manifestent surtout lorsque la jument boit.

Le toucher abdominal, l'exploration, l'auscultation accusent alors la gestation certaine à nos sens. Dans les fermes des écoles d'agriculture — à la Station de l'Etat de New-York et à l'Université de Cornell, par exemple — c'est au stéthoscope (instrument dont on se sert pour ausculter la poitrine) qu'on a recours pour percevoir les bruits du cœur fœtal; ces bruits sont constitués par les battements doubles; avec un peu d'attention on ne peut les confondre avec d'autres.

On a noté à maintes reprises qu'au travail la jument en gestation paraît se fatiguer vite. Elle sue, même après un exercice léger. Si elle a l'habitude d'être fringante, elle perd son feu; vicieuse, elle devient obéissante.

Vers six mois, on peut sentir le fœtus à la partie inférieure du flanc gauche en donnant, avec le plat de la main, une secousse brusque. La même sensation peut être obtenue de la même manière entre l'ombilic et les mamelles.

Tout le monde connaît ces indices de même que bien d'autres à mesure que la gestation avance. Les indices, alors, deviennent nombreux et patents.

A une prochaine causerie.

ARMAND LETOURNEAU.



De l'ouvrage pour les organisations agricoles

C'est une bonne chose que nous ayons maintenant des organisations agricoles bien établies, qui sont en état de faire valoir les droits des cultivateurs et de résumer les demandes de la population rurale. Ce besoin se fait encore bien plus sentir, pendant que le Parlement et les Législatures provinciales sont en session, de quelqu'un qui puisse présenter les arguments de la masse de telle façon à faire comprendre aux gouvernements, fédéral ou provinciaux, qu'ils représentent les désirs d'une majorité.

Les Ministres de l'Agriculture dans les divers gouvernements doivent avoir l'appui des gens engagés dans l'industrie qu'ils représentent. Autrement cela équivaut à une avance d'infanterie sans préparation d'artillerie et sans support. Le ministre fédéral de l'Agriculture dit que la question de l'oléomargarine ne sera pas réglée avant qu'elle ait été discutée à fonds à la chambre des Communes. C'est une excellente occasion pour le Conseil National d'Industrie Laitière de démontrer son utilité en recueillant des statistiques et en faisant valoir les prétentions des intéressés en industrie laitière. Si l'on tente de voter de nouveau la loi de l'économie de la lumière du jour, toutes les organisations agricoles provinciales et fédérales devraient se liquer immédiatement pour lui faire subir un échec. Et ce sont là deux seulement des questions qui sont susceptibles de surgir d'un moment à l'autre. Les institutions agricoles doivent étudier toutes les mesures qui sont proposées et être en état de s'opposer à toute loi qui léserait les intérêts de ceux qu'elles représentent.

La question de l'augmentation des taux d'express est encore en suspens. Il faut donc que les sociétés d'industrie laitière et les coopératives de producteurs de fruits surveillent les intérêts de leurs industries respectives. La question

relève de la juridiction de la Commission des Chemins de Fer, et bien que des représentations aient déjà été faites à cette commission, il y a lieu d'exercer de la vigilance jusqu'à ce que l'enquête ait été finalement terminée.

Une autre question intéresse particulièrement les producteurs : c'est celle du marché aux fèves. L'on rapporte que des crédits ont été accordés à la Roumanie, grâce auxquels celle-ci pourra avoir pour \$25,000,000 de produits canadiens, dont les 2-5 seront tout probablement des produits agricoles. Les fèves, dit-on, sont sur la liste des produits que la Roumanie désire le plus ardemment. Si tel est le cas, toutes les associations locales dans les districts où il se produit le plus de fèves, devraient immédiatement s'enquérir de la quantité que l'on peut obtenir dans la région et être prêtes à conclure un marché, si l'occasion se présente.

Les cultivateurs doivent donc se tenir constamment en éveil et prêts à faire face à toute éventualité. Législation et marchés : ce sont deux choses que l'on a trop longtemps permis aux autres classes de la société de manipuler suivant leur bon plaisir.

Les cultivateurs doivent se jeter résolument dans la mêlée sous la direction de puissantes organisations qui aient leur confiance et combattre vaillamment pour la défense de leurs droits. Les institutions agricoles ont devant elles un lourd programme à remplir. Malheureusement elles pourront faire bien peu sans le support de ceux pour qui elles se battent. La conclusion s'impose : cultivateurs supportez vos associations.



NOTES



ETAT DE COMPTE

Les états de comptes qui ont été envoyés la semaine dernière pour versements sur les actions de la Coopérative des Fromagers et abonnements au Bulletin des Agriculteurs, comportaient des erreurs qui ont causé certains ennuis. Nous nous excusons volontiers auprès des intéressés.

Si par suite de ces erreurs, des comptes ont été envoyés prématurément à des abonnés en règle ou encore à des abonnés qui avaient payé les abonnements aux représentants autorisés de notre journal, nous prions les intéressés de n'en pas tenir compte.

Les personnes qui nous ont écrit à ce sujet sont priées de considérer cet avis comme une réponse à leur lettre et de ne s'étonner si nous ne leur répondons pas personnellement.

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS Série de 1918

A ceux qui désirent conserver leur série de 1918, nous rappelons que nous avons fait une entente spéciale avec notre relieur qui s'engage à relier en un volume la série de 1918 à raison de \$1.40, frais de port compris (demi-reliure, dos et coins en cuir, titres en or).

Nos lecteurs qui désirent profiter de cet avantage exceptionnel sont priés d'envoyer leur série complète de bulletins pour l'année 1918 à la Coopérative des Fromagers, 63 rue William, Montréal. Cette offre n'est valable que pour un certain délai; il faudra donc se hâter.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de prendre cette excellente précaution. Car il sera inutile de vouloir plus tard remplacer les numéros qui auraient pu être perdus: la série de 1918 est déjà épuisée.

PORC ABATTU

Pour aucune considération, la Coopérative des Fromagers ne veut recevoir des porcs abattus, frais ou gelés, pesant plus de 140 livres. Les cultivateurs qui en ont à vendre devront en disposer par d'autre entremise.

Egalement elle ne veut pas recevoir de bœuf en quartiers, veaux de champs, etc., etc.

A VENDRE

OEUFs POUR INCUBATION

- De Plymouth Rock barrées: sujets d'exposition:
No 1: 15 œufs pour \$5.00.
- De Plymouth Rock barrées: sujets d'utilité générale:
Troupeau No 1: 15 œufs pour \$2.50;
" No 2: 15 œufs pour \$2.00;
" No 3: 15 œufs pour \$1.50 ou \$8.00 le cent.
- De Rhode-Island rouges: sujets d'utilité générale:
Troupeau No 1: 15 œufs pour \$2.50;
" No 2: 15 œufs pour \$2.00;
" No 3: 15 œufs pour \$1.50 ou 8.00 le cent.
- De canards pékins:
Troupeau No 1: 13 œufs pour \$3.50;
" No 2: 15 œufs pour \$2.00 ou \$9.00 le cent.
- Tr-s beaux pigeons Carneau: \$3.00 le couple.

S'adresser à

L'ABATTOIR DE PRINCEVILLE,

Princeville,

Comté d'Arthabaska.

Veaux Ayrshire qui naîtront en mars et avril, provenant d'excellentes laitières et d'un bon reproducteur, dont la mère inscrite au livre d'or a donné 14,150 lbs de lait en un an.

Aussi cochons Yorkshire qui naîtront dans la première semaine de mai et agneaux Leicester qui naîtront en avril.

JEAN RIOUX,

St-Arsène,

Cté Témiscouata, Qué.

Porcelets Yorkshire âgés de huit jours. Quelques porcelets Chester blancs qui naîtront vers le vingt mars.

ODILON BEDARD,

St-Flavien,

Cté Lotbinière.

Veaux Holstein: 2 de six mois et plusieurs qui naîtront dans le courant des mois de mars et avril.

25 colonies d'abeilles.

J. H. COUTURE,

St-Augustin,

Co. Portneuf, Qué.

Du Lait de Meilleure Qualité pour votre Fabrique

En vous servant d'un séparateur à petit lait De Laval, vous faites disparaître cette graisse mousseuse, détestable, qui adhère aux bidons et aux bassins. Vos patrons seront donc en état de vous fournir du lait de meilleure qualité, parce qu'ils pourront tenir leurs bidons dans des conditions propres et hygiéniques.

Un produit de haute qualité est aujourd'hui plus essentiel que jamais. Il faut en outre éviter toute perte aussi bien que de faire la moindre parcelle de travail inutile.

Les Séparateurs à Petit Lait De Laval Grossissent les revenus de la Fabrique et des Patrons

Vos patrons sont constamment à la recherche de nouveaux moyens d'augmenter les revenus de leur lait.

Il y a une base juste et équitable pour calculer les profits supplémentaires que l'on peut tirer du petit lait de fromage. Ces profits s'élèvent à environ \$12.00 par vache annuellement, dans les conditions actuelles, en calculant une production moyenne de 6,000 livres de lait par année. Il est facile d'établir ce que cela représente pour votre fabrique.

On peut se procurer des séparateurs à petit lait De Laval qui sont mus, soit par courroies avec un bras huilé automatiquement, soit par turbines avec un essieu amélioré De Laval et un régulateur à vapeur de précision.

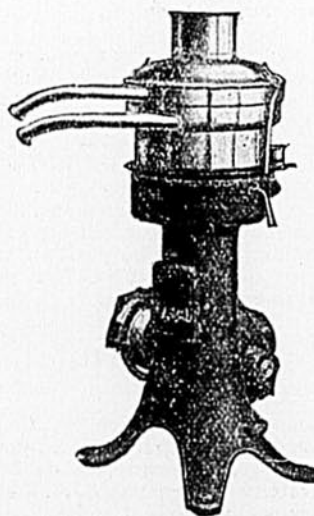
Inventés et construits pour faire un service actif, les séparateurs à petit lait De Laval finiront toujours par vous faire plus d'ouvrage que tout autre à un coût moins élevé.

Si vous recevez plus de 2,000 livres de lait par jour, procurez vous notre catalogue et convainquez vous par vous-même.

The De aval Company,
Limited

Les plus grands fabricants d'appareils de laiterie en Canada.

Montréal - Peterboro - Winnipeg - Vancouver



Achetez des graines pour notre climat

Les graines de choix Dery

sont cultivées pour notre climat et absolument garanties en loi.

Transport payé sur commande de \$25.00 ou plus à la fois, si l'argent accompagne la commande et le coût des poches, (poches de jute 25c chacune, de coton blanc 65c.)

Mil No 1 Canadien.....	\$16.50	le 100 lbs.
Mil No 2 — No 1 comme pureté	15.50	" "
Mil No 2.....	14.50	" "
Trèfle rouge No 1.....	54.50	" "
" " No 2.....	52.00	" "
Trèfle Alsike No 1.....	34.50	" "
" " No 2.....	33.00	" "
Avoine Banner.....	1.40	le minot.
" Abondance.....	1.40	" "
Orge à six rangs.....	1.90	" "
Blé, toutes sortes.....	3.10	" "
Sarrazin.....	1.98	" "
Blé-d'Inde Longfellow.....	4.95	" "
" " à dent, toutes sortes..	3.00	" "
Lentille.....	2.35	" "

Si vous n'avez pas reçu notre catalogue français, demandez-le, il est gratis.

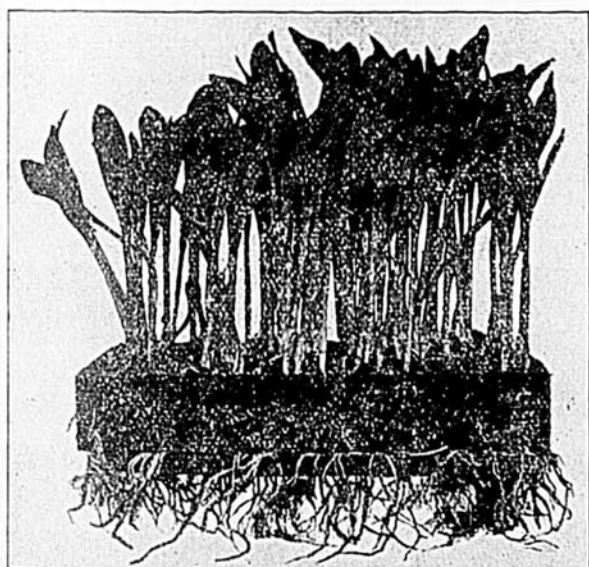
Nous vendons toutes les graines de semences, de légumes, fleurs, incubateurs, etc., etc.

ADRESSEZ

Hector L. Dery

21 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

Le Printemps s'en vient.



Résultat d'un tout récent essai fait en notre fécondateur. Cet essai a démontré non seulement 98% de fécondité, mais une précocité jointe à une vigueur extraordinaire.

Hâtez-vous de vous y préparer

Pour toute commande de \$25.00 ou plus, nous payons le transport jusqu'à Québec.

Etalon gouvernemental

Trèfle " géant " No 1.....	\$30.00	le minot
" " rouge " " ".....	28.00	" "
" " alsyque " " ".....	20.00	" "

Mil No 1.....	\$7.75	pour 48 lbs.
" No 2 (No 1 comme pureté)	\$6.75	pour 48 lbs.

Blé d'Inde	Pour 70 lbs.
" Longfellow," sur épi.....	\$4.25
" Hâtif de Compton," sur épi.	4.25
" Cap Blanc," sur épi.....	3.00
" Wisconsin No 7," sur épi...	3.50
" Leaming," sur épie.....	3.50

Notre catalogue illustré pour 1919 vous sera adressé sur demande.

Conditions: comptant ou par traite à vue annexée au connaissance.

GEO. KEITH & SONS, 124 King St. E., Toronto.

A VENDRE

Nous offrons aux Sociétés Coopératives locales, aux cercles ou coopératives de consommateurs, aux marchands détaillants et même aux particuliers, les produits suivant aux prix indiqués:

BEURRE

Pasteurisé: en pains d'une livre; boîtes de 50 livres, 55½ cts.

Pasteurisé Solide: Boîtes de 56 lbs. 55 cts.

No 1 (Choix): en pains d'une livre, boîtes de 50 livres, 55 cts.

No (choix) Solide: Boîtes de 56 lbs. 54½ cts.

PETITS FROMAGES BLANCS

Dans des boîtes spéciales contenant deux fromages, de 20 à 25 livres chacun.

Fromage doux: 29 cents la livre.

Fromage fort: 31 cents la livre.

Pour un seul fromage, ½ cent la livre de plus que le prix indiqué, soit:

Fromage doux: 29½ cent la livre.

Fromage fort: 31½ cent la livre.

SIROP D'ERABLE

En canistres d'un gallon impérial, par caisses à claires-voies contenant 6 gallons, chacune.

No. 1, \$2.15;

No. 2, \$2.00.

MIEL

Blanc —

En chaudières de 30 lbs. 22c la livre.

Brun —

En chaudières de 30 lbs. 19c la livre

FEVES

(Par poche de 120 livres)

Blanches — No 1 7c

" No 2 (belle qualité) 6c

" No 3 5c

Jaunes — No 1 6c

Soufres — No 1 6c

Fèves spéciales à semence —

25 livres et plus 9c

(Plus le coût de la poche) 20c

Par poches de 120 livres 8c

(Le coût de la poche n'est pas chargé.)

Des échantillons pour l'une ou l'autre de ces variétés sont fournis sur demande.

VIANDES FUMÉES

Jambons, 8 à 14 livres 35c

Jambons, 14 à 20 livres 34c

Jambons, 20 livres et plus 31c

Jambons désossés et fumés, 3 cents de plus par livre.

Bacons à déjeuner, 8 à 12 livres 40c
(Breakfast Bacon)

Longes désossées et fumées, 8 à 12 livres 47c
(Windsor Bacon)

Epaules fumées (pique-nique) 30c
(4 à 12 livres)

Jambons désossés et roulés, 4 à 8 livres 36c
(Cottage rolls)

Lard sal..

En baril de 200 livres 26c

Gras seulement 26c

Saindoux pure.

Chaudière de 3 livres 30c

Chaudières de 5 livres 30c

Chaudières de 10 livres 30c

Chaudières de 20 livres 27c

En pains d'une livre 30c

Boîte de 56 livres 27c

PORC GELE

Pattes longues 12c

Pattes courtes 4c

Têtes 8c

Epaules préparées 19c

Flancs 26c

Jambon, 20 livres et plus 26c

Rognons 12c

Longes préparées, 8 à 12 livres 29c

VEAUX DE CHAMPS

100 à 200 livres. Avec la peau 13c

Sans la peau 12½c

NOTE

Les prix ci-dessus donnés sont sujets à changements sans avis, et toute commande pour l'un ou l'autre des produits ci-dessus énumérés est toujours sujette à acceptation à Montréal.

CONDITIONS

Strictement comptant. Le montant d'argent nécessaire doit toujours accompagner la commande.

Frais de livraison et de transport au compte de l'acheteur.

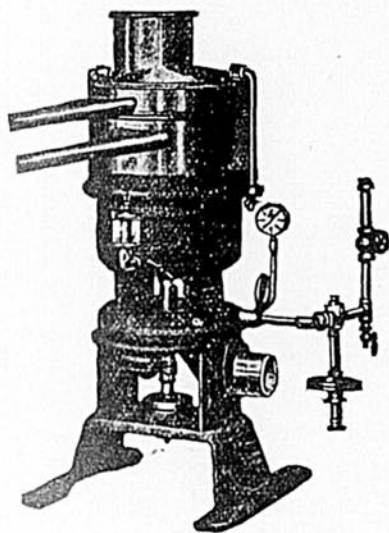
S'adresser à:

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,

63, rue William, Montréal. Tél. Main 6857.

Commission des Vivres du Canada. Licence No 9-10920

AUX PROPRIETAIRES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES



Nous rappelons que nous avons toujours en magasin un assortiment complet de fournitures et de machineries pour beurreries et fromageries. Ces fournitures et ces machineries sont, il va sans dire, de tout premier choix. Nous pouvons en outre les vendre à des prix et conditions qui défient toute concurrence.

Occasions Exceptionnelles

Nous avons aussi à vendre :

1. Une beurrerie, avec maison et dépendances, située dans le comté de Bagot. L'outillage est en bon ordre. L'arrondissement est avantageusement situé. Cette beurrerie reçoit le lait et la crème.
2. Une beurrerie, située dans le comté de St-Jean, dans un très bon centre. Excellente accommodation de chemin de fer, permettant de recevoir la crème de petits séparateurs. Elle reçoit déjà 12,000 livres de lait par jour et peut aisément en recevoir davantage.
3. Une laiterie-crèmerie de ville, avec installation moderne pour pasteuriser, embouteiller et faire la livraison du lait. Elle est située dans une petite ville fort prospère. Elle est, de plus, avantageusement disposée pour recevoir la crème.

Pour tous renseignements, s'adresser à

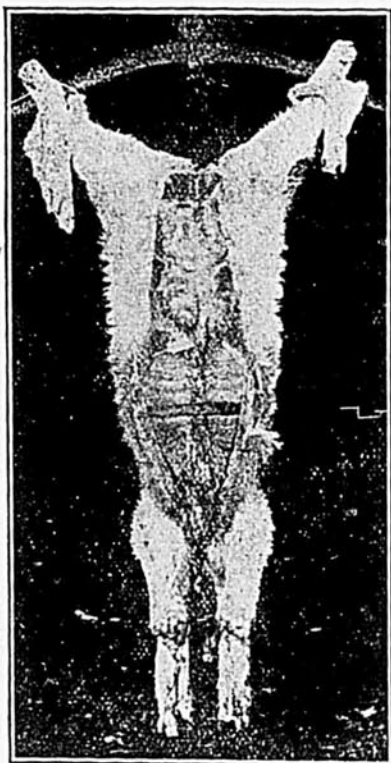
B. TRUDEL & CIE, 38 Place Youville, Montreal

MAIN 5570
WESTMOUNT 4120

Toute demande de renseignements est
l'objet de nos meilleurs soins

Du producteur au consommateur par la coopération.

Nous sommes, maintenant, à l'époque de l'année où les veaux engraisés au lait, de belle qualité, se vendent rapidement car ils sont très recherchés.



Mais, qu'on le sache bien: les veaux susceptibles de décrocher les meilleurs prix sont ceux âgés d'au moins trois à quatre semaines, dont l'abatage a été fait avec soin et qu'on aura eu la précaution de ne pas laisser refroidir par terre, mais de laisser suspendus, par les pattes de derrière, pendant au moins douze heures avant l'expédition. La gravure ci-contre montre de quelle manière ces animaux doivent être suspendus après l'abatage.

Les cultivateurs et les coopérateurs ne doivent pas oublier que c'est **par notre entremise** qu'ils obtiendront les prix les plus élevés pour leurs produits. Qu'ils nous expédient donc sans retard tous les veaux qu'ils destinent au marché.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec

57-59-61-63, RUE WILLIAM

MONTREAL